



ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

RÉSOLUTION 2022-2-AG-R-27

Attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, proposé par l'Université du Québec à Trois-Rivières, à Yves Winkin

adoptée par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec lors de la réunion 2022-2-AG tenue le 23 mars 2022

VU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec*;

VU l'article 2 de la *Politique d'attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec* concernant le cheminement d'un dossier de candidature;

VU la candidature de Yves Winkin, professeur honoraire au Conservatoire national des Arts et Métiers; professeur extraordinaire émérite à l'Université de Liège, à la retraite depuis 2019, suggérée par le recteur de l'UQTR à la présidente de l'Université du Québec dans sa correspondance du 4 février 2022;

VU la lettre de la présidente de l'Université du Québec adressée au recteur de l'UQTR en date du 14 février 2022 à l'effet de l'informer que la candidature de Yves Winkin répond aux critères de la *Politique d'attribution du titre de docteur honoris causa* et qu'elle sera proposée à l'Assemblée des gouverneurs, sous réserve d'une recommandation favorable du conseil d'administration de l'UQTR;

VU l'extrait du procès-verbal 2022-CA692-04.04.04-R7740 du conseil d'administration de l'UQTR, en date du 28 février 2022, à l'effet de recommander à l'Assemblée des gouverneurs d'attribuer le titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec à Yves Winkin;

Sur la proposition de Sylvie Genest,
appuyée par Sylvain Brousseau,

IL EST RÉSOLU :

D'attribuer le titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec, proposé par l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), à Yves Winkin, professeur honoraire au Conservatoire national des Arts et Métiers; professeur extraordinaire émérite à l'Université de Liège, à la retraite depuis 2019, afin de reconnaître :

- l'impact exceptionnel de ses réalisations qui s'exprime par une grande influence dans la discipline de la communication de manière spécifiquement sociale, par sa grande contribution aux théories de la communication et pour sa mise en place des bases d'une anthropologie de la communication méthodologiquement fondée sur une démarche ethnographique;
 - l'ampleur de sa carrière, entre autres, à titre de professeur à l'Université de Liège, à l'École normale supérieure de Lyon et au Conservatoire national des arts et métiers et à titre d'enseignant sur invitation dans différentes universités à travers le monde. Il occupera également plusieurs postes de direction, notamment au Conservatoire national des arts et des métiers et au Musée des arts et métiers de Paris;
 - sa contribution remarquable au progrès de la société, dont celle d'introduire dans le monde francophone plusieurs courants d'idées des sciences humaines et sociales américaines, apportant ainsi bon nombre de publications, traduites dans de nombreuses langues et devenues aujourd'hui des classiques dans la discipline de la communication sociale;
- ...

- la notoriété de ses réalisations faisant rayonner sa discipline au Québec et à l'international;
- son influence sur le développement du programme de communication sociale à l'UQTR, aujourd'hui offert aux trois cycles d'études.

ADOPTÉE

Le secrétaire général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "André G. Roy". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

André G. Roy